



## À l'ouest de la Loire-Atlantique : richesse productive et économie présentielle

Les intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique (du Pays de Retz à la Vilaine et du littoral atlantique à Blain) constituent un espace intégré et interdépendant atypique en France. Des territoires littoraux à vocation résidentielle jouxtent un espace industriel porté par un grand port maritime, le tout inclus au sein de l'espace structuré par les deux pôles Nantes et Saint-Nazaire. Ces différentes fonctions favorisent la création de richesses génératrices d'emplois et contribuent à l'attractivité des territoires. Chaque intercommunalité joue un rôle au sein de ce système. Les espaces productifs, touristiques, résidentiels ou mixtes sont fortement connectés, notamment à travers les déplacements des travailleurs.

Pierre Chaillot, Antoine Le Graët, Insee

Le développement économique d'un territoire peut s'appuyer sur deux leviers : d'une part, l'activité que génèrent les entreprises qui s'y trouvent et s'y installent et, d'autre part, les revenus gagnés hors de ses frontières et consommés sur place (salaires d'habitants travaillant sur un autre territoire, retraites, prestations familiales et sociales, dépenses des touristes ou revenus du patrimoine des résidents). Avec la hausse de la population, ces revenus exogènes contribuent au développement d'une économie présentielle (*définitions*), c'est-à-dire au service de la population locale. Destinée à un marché plus large, l'économie productive (*définitions*) sert d'ancrage au développement du territoire. La compréhension de ces mécanismes de création de richesse permet de mieux appréhender les interactions entre les territoires. L'ouest de la Loire-Atlantique (*champ de l'étude*) constitue pour cela un ensemble riche et particulier où force productive et économie présentielle sont complémentaires.

### Richesse productive et économie présentielle génératrice d'emplois

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI, autrement

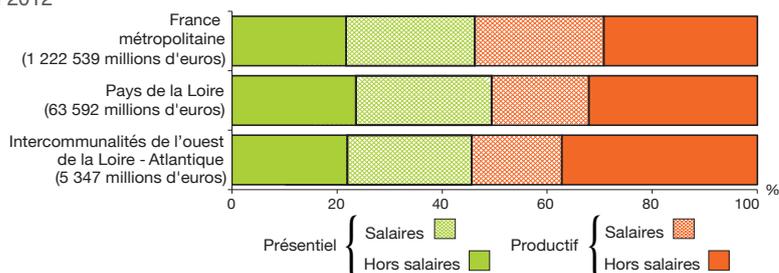
appelés intercommunalités) de l'ouest de la Loire-Atlantique possèdent une industrie forte portée par le complexe industrialo-portuaire de Saint-Nazaire et Montoir-de-Bretagne. La richesse dégagée par les établissements est avant tout issue d'une sphère productive (*figure 1*) qui allie fortement secteurs agroalimentaire et industriel avec la construction automobile, l'aéronautique et l'industrie navale. Par ailleurs, la géographie littorale et la proximité de Nantes leur confèrent une forte activité présentielle. Bien qu'elle soit plus sensible aux chocs conjoncturels, l'économie productive

dégage 54 % de la richesse des intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique pour 42 % de la masse salariale des emplois. Une partie de cette richesse produite est soit réinvestie, soit captée par l'impôt et redistribuée ou consacrée aux revenus non salariaux. Ce phénomène est particulièrement important dans les entreprises productives de cet espace où la part de la richesse dégagée dédiée aux salaires est plus faible qu'ailleurs en France.

Le cadre de vie attractif offert par ces territoires et leur littoral en fait également un lieu de villégiature prisé

### 1 Une sphère productive créatrice de richesse

Richesse dégagée par les établissements selon leur sphère et part consacrée aux salaires, en 2012



Lecture : en 2012, les établissements des intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique dégagent une richesse de 5 347 millions d'euros, provenant pour 54 % de la sphère productive. La part de cette richesse consacrée aux salaires est pour moitié dans la sphère présentielle et pour un tiers dans la sphère productive.  
Source : Insee, Fichier économique enrichi (FEE) 2012, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) 2012 fichier postes au lieu de travail.

qui attire de nombreux résidents, touristes, retraités ou propriétaires de résidences secondaires. Les dépenses et les investissements de ces personnes entraînent le développement de l'économie présente et notamment du commerce, de la construction, de l'hôtellerie et de la restauration. De fait, si l'économie productive est génératrice de richesses, la sphère présente est la principale pourvoyeuse d'emploi puisqu'elle regroupe 64 % des 120 000 emplois de la zone d'étude.

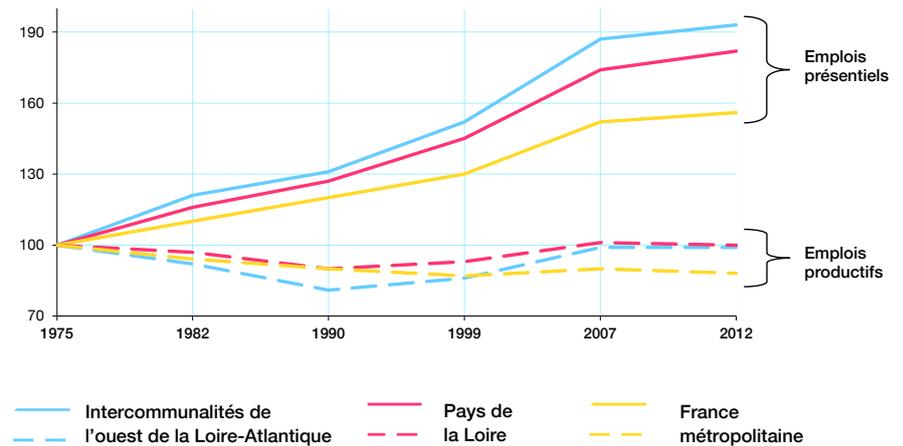
La tertiarisation de l'emploi observée au niveau national est aussi présente à l'échelle des intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique. La forte hausse de la population (+ 0,9 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2012), commune à l'ensemble de la côte atlantique, engendre mécaniquement une dynamique positive de l'emploi présentiel (+ 4,1 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2012).

Sur une longue période, l'évolution de l'emploi productif est à l'image de celle des Pays de la Loire : après une baisse de 10 % entre 1975 et 1990, l'emploi est aujourd'hui revenu à son niveau de la fin des Trente Glorieuses. À l'échelle nationale, la tendance est différente : les niveaux d'emplois productifs sont inférieurs à ceux observés il y a 40 ans (figure 2).

Les intercommunalités de l'ouest conservent un taux de chômage et une pauvreté relativement faibles grâce au maintien des emplois industriels et à la création d'emplois tertiaires. Cette tendance se retrouve à une échelle plus large puisque les Pays de la Loire sont, avec la Bretagne, la région présentant le moins d'inégalités de revenus. Les personnes les plus fragiles y ont des revenus plus élevés que la moyenne française, qu'il s'agisse des salariés, des chômeurs ou des retraités.

## 2 Une dynamique présente et un maintien productif dans les intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique

Évolution du nombre d'emplois dans les sphères présentes et productives entre 1975 et 2012 (base 100 en 1975)



Source : Insee, Recensement de la population (RP) 1975 à 2012.

Le revenu médian reste quant à lui dans la moyenne nationale. Enfin, les personnes les plus aisées y ont des revenus en moyenne moins élevés qu'ailleurs. Par ailleurs, la présence d'une zone côtière de villégiature n'engendre pas un niveau significatif de très fortes retraites à l'échelle régionale : les inégalités apparaissent à un niveau de lecture plus fin, notamment à celui des intercommunalités.

## Un espace multipolaire structuré par le bipôle Nantes - Saint-Nazaire

Nantes Métropole et la communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene) présentent des relations privilégiées. Nantes Métropole constitue la clef de voûte d'un système de l'ouest des Pays de la Loire à fort potentiel de développement, inscrite dans un réseau national relié à Paris.

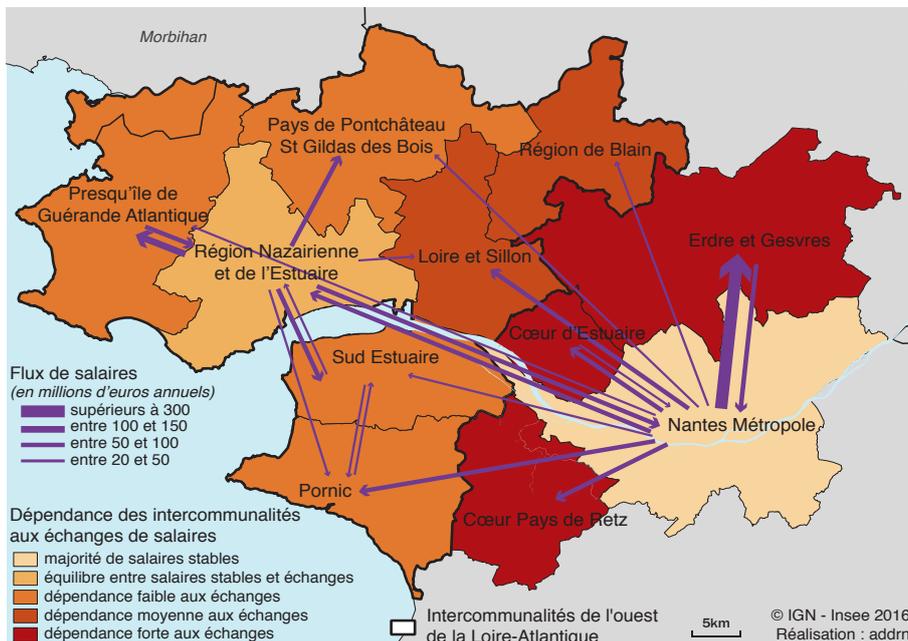
La Carene est un pôle secondaire important dans son espace avec une relation vers Nantes particulièrement forte : le flux majeur de migrations résidentielles d'actifs en partance de Saint-Nazaire se fait dans tous les cas vers Nantes alors que la plupart des aires urbaines de plus de 200 000 habitants envoient leur flux principal à Paris. En outre, 30 % des salaires des navetteurs résidant à la Carene proviennent de Nantes Métropole. Ces deux intercommunalités rayonnent sur les territoires qui les entourent. La dépendance aux échanges de salaires (*définitions*) est cependant plus forte pour les territoires en périphérie de Nantes métropole. En proposant des emplois à plus haut salaire, les établissements de la sphère productive participent au rayonnement des territoires et à leur attractivité, engendrant des flux importants de navetteurs (figure 3).

Les intercommunalités de la Presqu'île de Guérande-Atlantique (Cap Atlantique), Loire et Sillon et Sud Estuaire ont des échanges importants à la fois avec Nantes et Saint-Nazaire dans la mesure où les deux tiers des salaires de leurs résidents proviennent de ces deux pôles. La Carene et Cap Atlantique cultivent même des relations d'interdépendance car si la moitié des salaires captés par Cap Atlantique provient des établissements de la Carene, un salaire sur deux sortant de Cap Atlantique est perçu par des habitants de la Carene. Ce chassé-croisé se caractérise par une différence de revenus : les résidents de Cap Atlantique travaillant à la Carene ont des emplois plus rémunérateurs que ceux qui font le trajet inverse. Parmi les navetteurs, les motifs de déplacement sont sensiblement différents selon les niveaux de salaires. Certains flux peuvent être motivés par la recherche d'une meilleure rémunération ou d'un cadre de vie plus attractif.

La Carene rayonne globalement sur l'ensemble des intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique puisque 70 % des salaires évadés versés par ses établissements sont perçus par des habitants des six autres EPCI. Pour ces

## 3 Des intercommunalités interdépendantes en termes de revenus salariaux

Les flux salariaux entre EPCI de travail et EPCI de domicile à l'échelle de l'estuaire de la Loire en 2012



Source : Insee, DADS 2012 fichier postes au lieu de travail.

six intercommunalités, les salaires provenant de la Carene représentent près du quart de l'ensemble des rémunérations des habitants. Ces différents salaires sont notamment dépensés sur le lieu d'habitation et participent à l'activité présenteielle de ces territoires. Le système des intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique est donc intégré et interdépendant avec une polarisation de l'emploi productif sur la Carene.

### La Carene, moteur de l'économie productive

Historiquement, la Carene est un territoire à vocation productive du fait de la présence, notamment, de son port et des chantiers navals. À l'instar du reste de la France métropolitaine, le nombre d'emplois de la sphère présenteielle augmente depuis 1975 mais la Carene a la particularité d'avoir, en 2012, atteint les stocks d'emplois productifs de la fin des Trente Glorieuses malgré une conjoncture défavorable pour l'industrie. Ainsi en 2012, les établissements situés dans la Carene concentrent 57 % de l'emploi productif et réalisent les trois quarts de la richesse dégagée par les intercommunalités de l'ouest (figure 4).

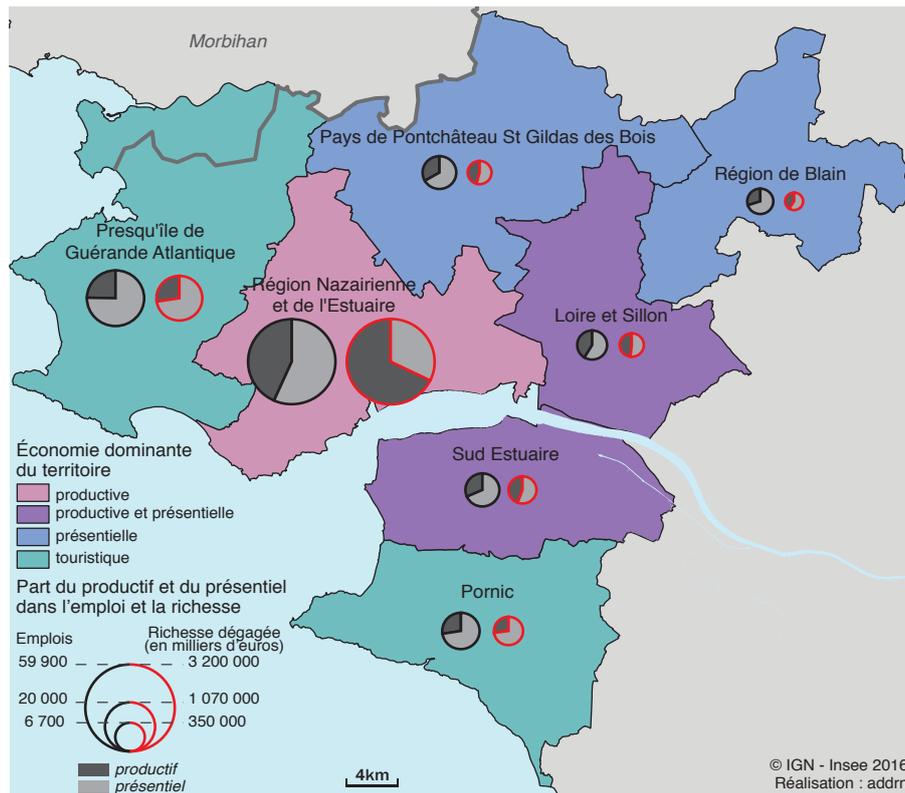
Les emplois de la sphère productive ont un plus fort rayonnement que les emplois présenteiels sur les territoires alentours puisque ses salariés effectuent davantage de navettes. Les salaires moyens de ces navetteurs sont plus élevés que ceux des résidents, signe qu'une part des personnes occupant des emplois à plus haute rémunération habite plus loin des pôles d'emplois. La richesse créée par la sphère productive se diffuse vers les autres intercommunalités via ces navetteurs mais aussi à l'échelle nationale, via l'impôt. La spécificité des métiers liés à l'aéronautique et à la construction navale implique la présence d'un nombre important de salariés détachés sur ces intercommunalités. Leur nombre a fortement augmenté entre 2014 et 2015, notamment sur le bassin nazairien et entraîne la sortie du territoire d'une partie de la richesse créée.

*A contrario*, les emplois et la richesse de la sphère présenteielle sont plus uniformément répartis sur l'ensemble du territoire, compte tenu de son lien avec la population résidente. La présence d'une grande ville comme Saint-Nazaire sur le territoire confère à la Carene plus de 45 % des emplois publics de la zone d'étude alors qu'elle n'accueille que 36 % de la population. La Carene concentre des établissements de santé et d'enseignement supérieur utilisés par les populations des intercommunalités environnantes. Ces emplois permettent d'amortir les chocs conjoncturels auxquels l'activité productive est particulièrement sensible.

En parallèle de cet équilibre économique et de son rayonnement au sein des intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique, la richesse produite par la Carene ne profite pas à toute sa population. Comme les autres espaces

## 4 L'économie productive davantage créatrice de richesse et l'économie présenteielle créatrice d'emplois

Emploi et richesse dégagée dans les intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique en 2012



Lecture : la communauté de communes de Pornic a une économie à dominante touristique. Les trois quarts de ses 10 300 emplois sont dans la sphère présenteielle, ainsi que les trois quarts des 350 millions d'euros de la richesse dégagée par ses établissements. Source : Insee, RP 2012, FEE 2012.

métropolitains, elle se distingue par une concentration des populations pauvres (taux de pauvreté de 12 %). Ces populations ont des revenus plus faibles qu'ailleurs, accentuant les inégalités sur le territoire. Cependant sur les 97 intercommunalités françaises de plus de 100 000 habitants, la Carene reste 25<sup>e</sup> au classement des taux de pauvreté les plus faibles, derrière Nantes Métropole 12<sup>e</sup> mais devant Angers Loire Métropole 36<sup>e</sup>. Sur ce territoire, plus de 6 % du revenu des ménages proviennent des prestations sociales, soit le taux le plus fort des intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique. Comme dans les autres espaces métropolitains, les familles monoparentales sont plus présentes et, bien que 70 % de leurs revenus proviennent de salaires, leur revenu médian est très inférieur à celui des autres catégories de population. Les ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont plus souvent en difficulté (taux de pauvreté proche de 30 %) et la quasi-totalité de leurs revenus provient des salaires (91 %), bien souvent faibles, et d'allocations chômage (6 %).

### Cap Atlantique et Pornic, une économie présenteielle à dominante touristique

Les intercommunalités de Cap Atlantique et Pornic, ont développé leur économie à travers la valorisation de leurs aménités (littoral, climat, loisirs). Il s'agit de territoires de villégiature où se mêlent tourisme, résidences secondaires, navetteurs, mais aussi retraités — le plus souvent aisés — qui emménagent

sur le territoire une fois leur activité terminée. L'économie est essentiellement présenteielle pour répondre aux besoins de cette population : plus de 70 % de la richesse dégagée est issue de cette sphère. Les principaux secteurs d'activité sont le commerce, l'hôtellerie-restauration et la construction qui représentent à eux trois environ 40 % de la richesse dégagée par les établissements des deux intercommunalités. De plus, seule la moitié du revenu total perçu par les habitants est issue de l'emploi salarié, 38 % de ce revenu total provient des retraites. Ces intercommunalités sont malgré tout dépendantes des deux pôles métropolitains voisins puisque 27 % de la masse salariale globale des habitants de Cap Atlantique provient de la Carene et 21 % de celle des habitants de la communauté de communes de Pornic est issue d'établissements basés à Nantes Métropole. Ces navetteurs travaillent souvent dans la sphère productive et ont des salaires plus élevés. Ainsi pour ces deux territoires, les salaires des résidents sont plus élevés que ceux des autres intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique, non par la présence d'emplois très rémunérateurs mais par leur capacité à attirer des habitants ayant des emplois à haute rémunération.

Les inégalités sont marquées, notamment entre les générations : si le taux de pauvreté est faible chez les personnes de plus de 60 ans, les jeunes éprouvent les mêmes difficultés que sur les autres territoires. En particulier à Cap Atlantique, le taux de pauvreté des moins de

30 ans est de 13 % quand celui des 60 à 74 ans n'excède pas 5 %.

### Loire et Sillon et Sud Estuaire, des territoires mixtes sous double influence

La richesse dégagée par les établissements de Loire et Sillon et Sud Estuaire se répartit de manière équilibrée entre activités présentes et productives. La métallurgie est un secteur fort de leur activité économique productive, fournisseur notamment des chantiers navals et de l'industrie aéronautique. Le secteur de la construction domine l'activité présente mais Sud Estuaire bénéficie en plus de la présence d'établissements publics importants comme la Maison d'accueil spécialisée de Saint-Brevin-les-Pins qui génère près de 700 emplois.

Les intercommunalités Loire et Sillon et Sud Estuaire sont sous la double influence des pôles nantais et nazairien. Une très large part des revenus salariaux des habitants provient d'emplois de ces deux centres urbains (58 % à Loire et Sillon et 41 % à Sud Estuaire). Contrairement à la richesse dégagée, les emplois sur ces territoires sont pour deux tiers dans la sphère présente. Cependant chez les navetteurs, le nombre d'emplois est équilibré entre les sphères, ce qui s'explique par la rémunération plus importante des emplois productifs, incitant des salariés à faire la navette.

Dans les intercommunalités Loire et Sillon et Sud Estuaire, les niveaux de salaires et de retraites sont plus élevés que pour l'ensemble des intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique mais inférieurs à ceux constatés sur les territoires touristiques. Elles présentent ainsi des inégalités de revenus moins fortes que la Carene, Cap Atlantique et Pornic. Si le revenu médian de ces deux territoires est assez élevé, leur origine est sensiblement différente. Les revenus des habitants de Loire et Sillon sont largement composés de salaires

(76 %) alors que les retraites forment une part importante de ceux des habitants de Sud Estuaire (30 %).

### Pontchâteau et Blain, des territoires à vocation résidentielle

Les intercommunalités de Blain et de Pontchâteau St Gildas des Bois présentent une économie à dominante présente mais dans des proportions plus faibles que pour les territoires touristiques. La part de la richesse dégagée issue de cette sphère est respectivement de 54 % et 60 %. L'activité présente est notamment portée par la construction et le commerce. Au regard de leur population, les emplois et la richesse dégagée de ces intercommunalités apparaissent plus faibles que dans les autres territoires de la zone d'étude.

Ces territoires se caractérisent également par une forte dépendance aux intercommunalités voisines où vont travailler la grande majorité de leurs habitants. 78 % des salaires des résidents de ces EPCI proviennent de l'extérieur, les habitants de Pontchâteau St Gildas des Bois travaillant principalement à la Carene (45 % des salaires captés) et ceux de la région de Blain à Nantes Métropole (51%). Comme dans les autres intercommunalités, les résidents travaillant sur le territoire ont des revenus plus faibles que ceux travaillant à l'extérieur. Toutefois les emplois les plus rémunérateurs ne sont pas toujours occupés par les résidents.

Le revenu médian des habitants est moins élevé que dans les autres intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique mais figure dans la première partie du classement régional. Ces intercommunalités présentent les revenus les plus homogènes de la région. Par ailleurs, les salariés pauvres y sont peu nombreux, contrairement aux retraités, chômeurs et personnes en activité non-salariée qui sont plus présents qu'ailleurs. ■

## Définitions

**Sphère présente** : les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

**Sphère productive** : les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

**Dépendance aux échanges de salaires** : la dépendance d'un territoire aux échanges de salaires se calcule par le rapport entre la masse salariale des navetteurs du territoire (entrants comme sortants) et la masse salariale des stables du territoire (qui y travaillent et y résident).

## Champ de l'étude

Les intercommunalités de l'ouest de la Loire-Atlantique qui constituent la zone d'étude sont un regroupement de sept établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique), la communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (la Carene), la communauté de communes du Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois, la communauté de communes de la Région de Blain, la communauté de communes Loire et Sillon, la communauté de communes Sud Estuaire et la communauté de communes de Pornic.

Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Insee et l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN) (Jessie Dubief, Laurence Moley-Josse).

Insee Pays de la Loire  
105, rue des Français Libres  
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :  
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :  
Myriam Boursier

Bureau de presse :  
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689  
© INSEE Pays de la Loire  
Octobre 2016

## Pour en savoir plus :

- Cheruel J., *Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne et ses territoires d'échanges*, Agences d'urbanisme du Pôle métropolitain Loire-Bretagne, Les dynamiques métropolitaines du pôle Loire-Bretagne, n° 8, juillet 2015.
- Rodrigues A. et Pailloux P., *Le dynamisme économique de Nantes Métropole : un atout partagé*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 17, juin 2015.
- Ebel K. et Viel R., *Pôle métropolitain Loire-Bretagne : liens et richesses redistribués et partagés*, Agences d'urbanisme du Pôle métropolitain Loire-Bretagne, Les dynamiques métropolitaines du pôle Loire-Bretagne, n° 7, janvier 2015.
- Rodrigues A. et Maury H., *L'aire urbaine de Nantes : le cœur d'un réseau « Ouest » connecté à Paris*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 8, décembre 2014.

